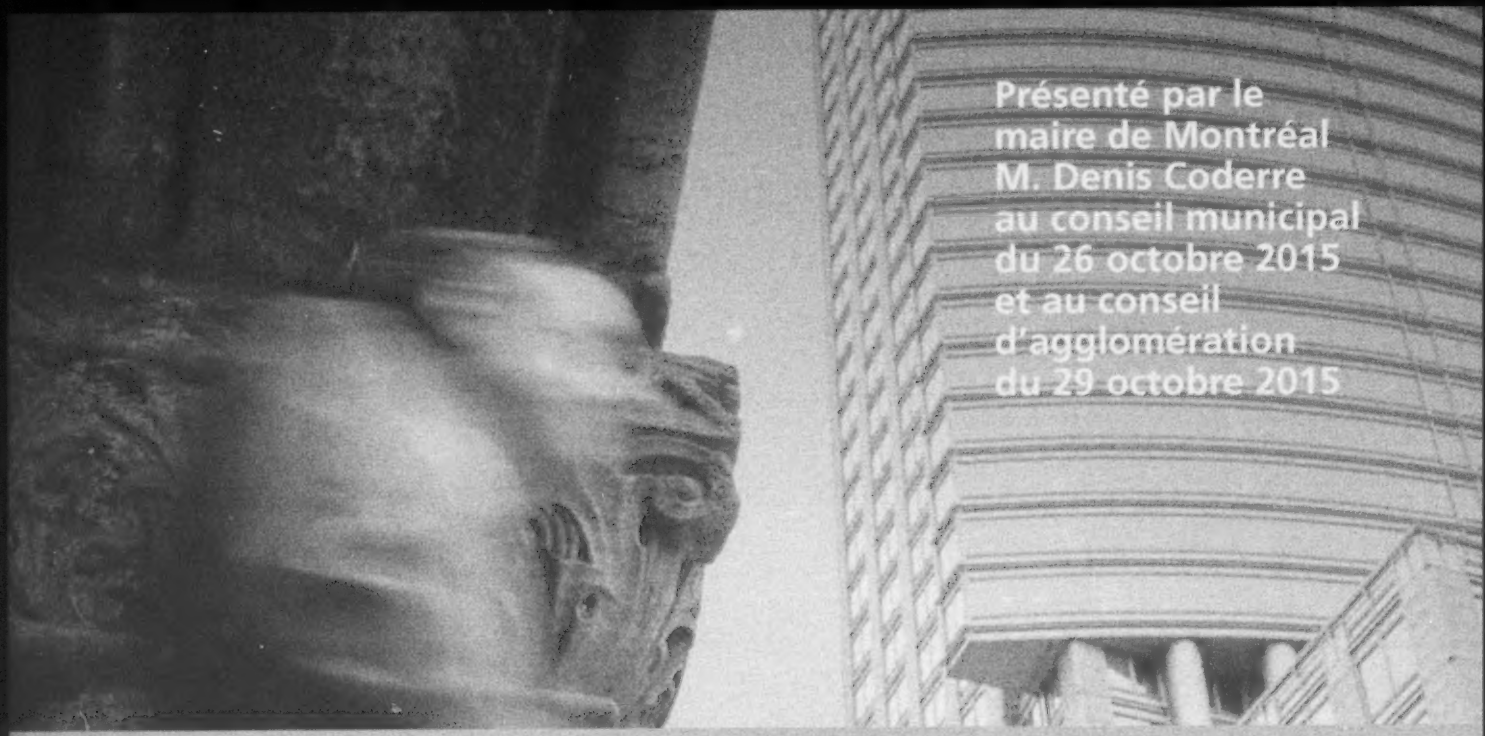

Présenté par le
maire de Montréal
M. Denis Coderre
au conseil municipal
du 26 octobre 2015
et au conseil
d'agglomération
du 29 octobre 2015

Rapport sur la situation financière de la Ville de Montréal 2015

Montréal

Tel que l'exige l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose à cette assemblée du conseil municipal le rapport sur la situation financière de la Ville de Montréal.

En plus de livrer une synthèse des résultats de l'année 2014, ce document présente les perspectives financières de l'année en cours, ainsi que les principales orientations qui guident notre Administration dans la préparation du budget de fonctionnement de 2016 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2018.

Les états financiers vérifiés de l'exercice 2014

La première année complète de notre Administration s'est conclue par des résultats financiers exceptionnels au niveau des surplus d'exploitation, soit un montant de 213,9 M$ se répartissant ainsi : 165,9 M$ pour le budget du conseil municipal, 48,0 M$ pour le budget du conseil d'agglomération et 72,0 M$ au niveau des arrondissements, surplus qui leur a été retourné.

Ces surplus exceptionnels résultent principalement des économies réalisées au niveau des dépenses d'exploitation, soit 352,1 M$. Ces résultats démontrent clairement le bien-fondé des décisions que nous avons prises et des gestes que nous avons posés dès notre arrivée à l'hôtel de ville. Il fallait agir et nous l'avons fait. Il était alors urgent de freiner l'augmentation des dépenses municipales et de repenser le fonctionnement de la Ville pour le rendre plus efficace. Les gains importants qui ont été réalisés en 2014 découlent principalement de la vaste réforme administrative que nous avons entreprise, laquelle a permis des économies substantielles sur les coûts de nature conjoncturelle et structurelle.

Sur le plan des revenus, les résultats sont presque identiques aux prévisions budgétaires, soit un écart positif de 18,6 M$. C'est plutôt pour les charges de fonctionnement que notre réforme a porté ses fruits. En effet, des économies de 352,1 M$ provenant de la rémunération, des contributions de l'employeur et des coûts opérationnels démontrent que les dépenses municipales sont maintenant maîtrisées.

Nos objectifs pour 2014 étaient ambitieux, mais nous sommes persuadés d'avoir effectué, durant la dernière année, un tournant dans la gestion des finances de la Ville de Montréal. Loin de s'arrêter à ces résultats, notre Administration poursuivra sa gestion responsable des deniers publics. Grâce au contrôle de ses dépenses d'exploitation, tout en maintenant une taxation à l'intérieur de barèmes acceptables, la Ville sera alors en mesure de dégager les fonds nécessaires pour augmenter considérablement le paiement au comptant de ses immobilisations.

Les perspectives financières de l'exercice en cours

L'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2015 projeté à la fin de l'exercice nous permet d'anticiper un surplus de 53,6 M$. Ce nouveau résultat positif est encore une fois attribuable à la gestion rigoureuse des dépenses et à la mise en place, l'an dernier, du Plan quinquennal de la main-d'œuvre 2014-2018 (PQMO). Rappelons que le PQMO vise la réduction du nombre d'employés de la Ville et, par conséquent, du budget annuel consacré à la masse salariale.

En 2015, notre Administration continue de gérer les ressources municipales de manière saine et responsable, tout en priorisant la qualité des services offerts aux citoyens. Nous veillons aussi à ce que la modernisation des pratiques se poursuive à tous les niveaux de l'appareil municipal dans l'intérêt des contribuables montréalais.

Les orientations générales pour le budget de 2016

Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin. Les efforts déployés en 2014 et 2015 pour créer une marge de manœuvre suffisante se poursuivront en 2016. Cette marge de manœuvre doit pouvoir nous permettre d'effectuer des investissements importants dans les infrastructures, tout en respectant la capacité de payer des contribuables montréalais.

Pour le budget de 2016, nous nous sommes fixé six grandes orientations qui vont dans ce sens. Ainsi, nous entendons poursuivre la mise en œuvre du PQMO, qui s'étendra jusqu'en 2018, ainsi que l'optimisation de nos pratiques dans le but d'améliorer la performance de notre organisation.

Du côté des revenus, la Ville visera à limiter la hausse des taxes générales à un maximum de 2 %.

Pour ce qui est des dépenses, la Ville s'emploiera à négocier avec ses partenaires syndicaux une réduction du coût de la rémunération globale, incluant les régimes de retraite et les autres avantages sociaux. Elle continuera également d'augmenter le paiement au comptant des investissements, une mesure destinée à réduire à terme la dette des générations futures.

Par ailleurs, et pour une deuxième année consécutive, nous entendons hausser les contributions régulières de la Ville à la Société de transport de Montréal et à l'Agence métropolitaine de transport, preuve de notre engagement envers le transport collectif. Nous poursuivrons aussi la mise en place de la réforme du financement des arrondissements, entreprise en 2014 pour corriger certains déséquilibres et optimiser le partage des responsabilités.

Globalement, la Ville doit encore répondre à des besoins illimités avec des revenus limités, ce qui nécessite de persévérer dans notre gestion financière responsable. Notre volonté de toujours mieux servir les citoyens demeure, elle aussi, inchangée. À titre d'exemple, nous sommes à mettre en place la nouvelle politique de déneigement qui, dès l'hiver 2015-2016, assurera une plus grande cohérence du déneigement à la grandeur de la métropole.

Les orientations générales du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018

De nouveau cette année, le Programme triennal d'immobilisations (PTI) s'appuie sur le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024. Depuis 2015, cet outil permet à la Ville de planifier ses investissements à long terme selon ses priorités en matière de financement et de cibles d'investissements. Son objectif : assurer un maintien adéquat de l'actif municipal, de même qu'un développement harmonieux de la ville.

Le PTI 2016-2018 totalise des investissements de plus de 5,2 G$. Nos choix d'investissements ont toujours comme principaux objectifs d'entretenir les infrastructures municipales, de favoriser le développement économique, culturel et social, et d'améliorer la qualité de vie des citoyens par de meilleurs aménagements urbains.

Plusieurs projets d'envergure transformeront le visage de notre ville au cours des prochaines années. Des investissements importants sont prévus pour maintenir et améliorer l'état du réseau routier et des pistes cyclables. Nous poursuivrons les grands travaux d'infrastructures et d'aménagement urbain déjà lancés, notamment pour le projet Campus Outremont et le secteur de Griffintown, la transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, la requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest et l'intégration du réseau routier municipal au projet de reconstruction de l'échangeur Turcot.

Des investissements dans le Plan de forêt urbaine soutiendront le réaménagement et la mise aux normes du réseau des grands parcs de Montréal.

Afin de répondre aux besoins évolutifs de citoyens résolument branchés, des investissements distincts financeront la mise en œuvre de la Stratégie Montréal, ville intelligente et numérique. Les différents projets qui seront réalisés en ce sens permettront de joindre les citoyens là où ils se trouvent, au moyen des technologies qu'ils utilisent et selon les nouveaux paradigmes qui les animent. On pense, entre autres, au développement du réseau de télécommunications urbaines multiservices à très haut débit et à la mise en place d'une architecture technologique ouverte et interopérable.

À titre de legs pour le 375e anniversaire de la fondation de Montréal, plusieurs projets porteurs viendront fortifier notre héritage culturel et patrimonial. Parmi ceux-ci, nommons la mise en valeur du square Viger et du secteur Place-des-Arts du Quartier des spectacles, l'expansion du musée Pointe-à-Callière, l'aménagement d'un parc au complexe environnemental de Saint-Michel et d'un lieu identitaire aux abords de la station de métro Champ-de-Mars et, enfin, le redéveloppement du parc Jean-Drapeau.

La rémunération des élus

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport doit également indiquer les revenus des élus pour l'année en cours. Lesdits revenus, de même que les allocations de dépenses des élus sont conformes aux dispositions de cette loi. Je dépose donc au conseil un tableau des montants qui seront versés aux élus en 2015.

Je profite de l'occasion pour rappeler qu'une motion, votée à l'unanimité en août 2014, a été transmise au gouvernement du Québec afin que les élus financent à parts égales leur régime de retraite avec la Ville.

La liste des contrats excédant une dépense de 25 000 $

Toujours conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose également aujourd'hui une liste de tous les contrats de plus de 25 000 $ et des contrats de plus de 2 000 $ ayant été conclus avec un même contractant, lorsque la somme de

ces contrats est supérieure à 25 000 $. Je mentionne que cette liste peut être obtenue en s'adressant à la Direction du greffe de la Ville de Montréal.

En conclusion

En l'espace d'un an, nos efforts pour contrôler les dépenses ont déjà porté des fruits. Ces résultats positifs démontrent notre volonté de donner à la Ville une structure financière saine et fiable, sur laquelle nous pouvons compter pour fournir des services de qualité aux citoyens, restaurer nos infrastructures et investir dans l'avenir.

Certes, la révision de nos pratiques et la mise en œuvre de solutions viables à long terme impliquent une grande détermination et, parfois, la prise de décisions difficiles, mais nous savons que cette stratégie permettra à la Ville de progresser sur des bases solides.

À l'approche du 375e anniversaire de la fondation de Montréal, nous croyons faire honneur aux Montréalais en assurant un contrôle des dépenses et une prestation de services à la hauteur de leurs attentes, et en investissant massivement dans des projets d'immobilisations structurants.

J'en suis persuadé, nos actions aideront Montréal à évoluer encore et à se faire reconnaître comme une métropole remarquable, dont les citoyens sont fiers à juste titre.

Le maire de Montréal,

Denis Coderre

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
CODERRE, Denis Maire de Montréal	Maire - CM		73 784 $	X		162 929 $	15 976 $
	Maire - CM		79 002 $		X		
	Maire de l'arrondissement de Ville-Marie - CM (17 628 $ réduit à 10 143 $[4])		10 143 $		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG (10 999 $ réduit à 0 $[4])		0 $	X			
	Membre du conseil - CMM (10 000 $ réduit à 0 $[4])		0 $	X			
	Président du conseil et du comité exécutif - CMM (40 000 $ réduit à 0 $[4])		0 $		X		
CHITILIAN, Harout Ahuntsic-Cartierville	Conseiller de la ville - CM		52 887 $	X		130 150 $	15 976 $
	Vice-président du CE - CM		58 764 $		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG		10 999 $	X			
	Membre CENV - CMM	Max[2]	7 500 $		X		
DESROCHERS, Pierre Ahuntsic-Cartierville	Conseiller de la ville - CM		52 887 $	X		146 636 $	15 976 $
	Président du CE - CM		68 166 $		X		
	Membre du conseil d'agglomération - CG		10 999 $	X			
	Membre du conseil - CMM		10 000 $	X			
	Vice-président CDEEMF - CMM (max[2] 12 500 $ réduit à max[2] 4 584 $[4])	Max[2]	4 584 $		X		
GAGNIER, Pierre Ahuntsic-Cartierville	Conseiller de la ville - CM		52 887 $	X		122 654 $	15 976 $
	Maire d'arrondissement - CM		25 855 $		X		
	Membre CDEUH - CM (fin 24 août 2015, 5 875 $/année)		3 799 $		X		
	Président CCU - CM (fin 8 déc. 2015, 3 526 $/année)		3 304 $		X		
	Vice-président CT - CMM (max[2] 12 500 $ réduit à max[2] 12 107 $[4])	Max[7]	12 107 $		X		
	Membre CASTM - STM		21 779 $	X			
	Membre CF, CSA - STM (max[3] 3 500 $ réduit à max[3] 2 923 $[4])	Max[7]	2 923 $		X		
PAGÉ, Lorraine Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM		52 887 $	X		67 875 $	15 976 $
	Membre CDSDM - CM		5 875 $		X		
	Présidente CIG - CM (début 24 mars 2015, 17 628 $/année réduit à 11 753 $/année[6])		9 113 $		X		
THUILLIER, Émilie Ahuntsic-Cartierville	Conseillère de la ville - CM		52 887 $	X		77 373 $	15 976 $
	Présidente CEC - CM		17 628 $		X		
	Leader de l'opposition - CM (début 12 août 2015, 17 628 $/année)		6 858 $		X		
BEAUDRY, Gilles Anjou	Conseiller d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
Di GENOVA ZAMMIT, Michelle Anjou	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CEEDDGP - CM Membre CCPS - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année) Présidente CCU - CM (fin 22 juin 2015, 3 526 $/année)		30 556 $ 5 875 $ 2 189 $ 1 671 $	X	 X X X	40 291 $	15 976 $
HÉNAULT, Andrée Anjou	Conseillère de la ville - CM Membre CPC - CM Membre du conseil - CMM		52 887 $ 5 875 $ 10 000 $	X X	 X 	68 762 $	15 976 $
MIRANDA, Luis Anjou	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CCU - CM (début 22 juin 2015, 3 526 $/année)		52 887 $ 11 753 $ 1 864 $	X 	 X X	66 504 $	15 976 $
PERRON, Paul-Yvon Anjou	Conseiller d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $
COPEMAN, Russell Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CA Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG (10 999 $ réduit à 9 256 $[4])		52 887 $ 42 771 $ 41 722 $ 9 256 $	X X	 X X 	146 636 $	15 976 $
McQUEEN, Peter Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Membre CDEUH - CM (fin 16 juin 2015, 5 875 $/année)		52 887 $ 2 688 $	X 	 X	55 575 $	15 976 $
PEREZ, Lionel Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Membre du CE - CM Vice-président CIG - CM (fin 24 mars 2015, 11 753 $/année) Membre du conseil d'agglomération - CG Président CSADM - CG Membre du conseil - CMM Vice-président CENV - CMM (max[2] 12 500 $ réduit à max[2] 11 856 $[4])	 Max[1] Max[2]	52 887 $ 41 722 $ 2 673 $ 10 999 $ 16 499 $ 10 000 $ 11 856 $	X X X 	 X X X X	146 636 $	15 976 $
POPEANU, Magda Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseillère de la ville - CM Présidente CCU - CM (fin 7 déc. 2015, 3 526 $/année)		52 887 $ 3 294 $	X 	 X	56 181 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
ROTRAND, Marvin Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM Vice-président CASTM - STM Vice-président CASTM - STM Président CSAC - STM Membre CSA - STM	 Max[1] Max[1]	52 887 $ 21 779 $ 5 445 $ 3 000 $ 1 750 $	X X	 X X X	84 861$	15 976 $
SEARLE, Jeremy Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Conseiller de la ville - CM		52 887 $	X		52 887 $	15 976 $
CLOUTIER, Jean-François Lachine	Conseiller de la ville - CM Membre CEC - CM (fin 27 juil. 2015, 5 875 $/année) Membre CCPS - CM (fin 30 juil. 2015, 5 875 $/année) Président CCU - CM (fin 25 nov. 2015, 3 526 $/année)		52 887 $ 3 348 $ 3 396 $ 3 178 $	X	 X X X	62 809 $	15 976 $
DAUPHIN, Claude Lachine	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG Membre du conseil - CMM Membre du comité exécutif - CMM Membre CDEEMF - CMM (max[2] 7 500 $ réduit à 0 $[3])	 Max[1] 	52 887 $ 11 753 $ 10 999 $ 5 500 $ 10 000 $ 25 000 $ 0 $	X X X 	 X X X X	116 139 $	15 976 $
RACICOT, Daniel Lachine	Conseiller d'arrondissement - CA		38 255 $	X		38 255 $	15 976 $
SYMONYIK, Kimberley Lachine	Conseillère d'arrondissement - CA		38 255 $	X		38 255 $	15 976 $
VODANOVIC, Maja Lachine	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CEEDDGP - CM		38 255 $ 5 875 $	X	 X	44 130 $	15 976 $
BARBE, Manon LaSalle	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre CIG - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG	 Max[1]	52 887 $ 17 628 $ 5 875 $ 10 999 $ 5 500 $	X X 	 X X X	92 889 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
BLANCHET, Nancy LaSalle	Conseillère d'arrondissement - CA Présidente CCU - CM		42 309 $ 3 526 $	X	 X	45 835 $	15 976 $
DECLOS, Serge LaSalle	Conseiller d'arrondissement - CA		42 309 $	X		42 309 $	15 976 $
DESCHAMPS, Richard LaSalle	Conseiller de la ville - CM Président CDEUH - CM (début 18 août 2015, 17 628 $/année réduit à 11 753 $/année[5]) Membre CDEUH - CM (fin 17 août 2015, 5 875 $/année) Membre CEC - CM		52 887 $ 4 379 $ 3 686 $ 5 875 $	X	 X X X	66 827 $	15 976 $
PALESTINI, Laura-Ann LaSalle	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CFA - CM		42 309 $ 5 875 $	X	 X	48 184 $	15 976 $
TROILO, Josée LaSalle	Conseillère d'arrondissement - CA		42 309 $	X		42 309 $	15 976 $
VALLÉE, Monique LaSalle	Conseillère de la ville - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CLS - CMM	 Max[3]	52 887 $ 41 722 $ 10 999 $ 7 500 $	X X 	 X X	113 108 $	15 976 $
FERRANDEZ, Luc Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Chef de l'opposition - CM (41 722 $ réduit à 23 041 $[4])		52 887 $ 25 855 $ 23 041 $	X	 X X	101 783 $	15 976 $
GIGUÈRE, Marianne Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Vice-présidente CTTP - CM (début 16 juin 2015, 11 753 $/année) Membre CEC - CM (fin 16 juin 2015, 5 875 $/année)		30 556 $ 6 408 $ 2 688 $	X	 X X	39 652 $	15 976 $
GOSSELIN, Christine Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Vice-présidente CCPS - CM (début 16 juin 2015, 11 753 $/année) Mairesse suppl. d'arr. - CA		30 556 $ 6 408 $ 6 456 $	X	 X X	43 420 $	15 976 $
MAINVILLE, Louise Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère de la ville - CM Membre CEC - CM (début 16 juin 2015, 5 875 $/année) Vice-présidente CDEUH - CM (fin 16 juin 2015, 11 753 $/année)		52 887 $ 3 203 $ 5 377 $	X	 X X	61 467 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
NORRIS, Alex Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Vice-président CTTP - CM (fin 16 juin 2015, 11 753 $/année) Vice-président CSP - CG (début 18 juin 2015)	 Max[1]	52 887 $ 5 377 $ 10 999 $	X	 X X	69 263 $	15 976 $
PLOURDE, Marie Le Plateau-Mont-Royal	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM (fin 2 déc. 2015, 3 526 $/année) Membre CASTM - STM Membre CGEDD - STM	 Max[3]	30 556 $ 3 246 $ 21 779 $ 1 750 $	X X 	 X X	57 331 $	15 976 $
RYAN, Richard Le Plateau-Mont-Royal	Conseiller de la ville - CM Vice-président CCPS - CM (fin 16 juin 2015, 11 753 $/année) Membre du conseil d'agglomération - CG (début 18 juin 2015, 10 999 $/année)		52 887 $ 5 377 $ 5 936 $	X X	 X 	64 200 $	15 976 $
DORAIS, Benoit Le Sud-Ouest	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CDSDM - CM Vice-président CIG - CM (11 753 $ réduit à 0 $[4]) Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CLS - CMM	 Max[3]	52 887 $ 17 628 $ 17 628 $ 0 $ 10 999 $ 7 500 $	X X 	 X X X X	106 642 $	15 976 $
SAUVÉ, Craig Le Sud-Ouest	Conseiller de la ville - CM Membre CTTP - CM Membre CPC - CM (début 16 juin 2015, 5 875 $/année)		52 887 $ 5 875 $ 3 203 $	X 	 X X	61 965 $	15 976 $
SIGOUIN, Anne-Marie Le Sud-Ouest	Conseillère de la ville - CM Membre CCPS - CM Présidente CCU - CM (fin 3 déc. 2015, 3 526 $/année)		52 887 $ 5 875 $ 3 256 $	X 	 X X	62 018 $	15 976 $
THIÉBAUT, Sophie Le Sud-Ouest	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CDSDM - CM		30 556 $ 5 875 $	X 	 X	36 431 $	15 976 $
VAILLANCOURT, Alain Le Sud-Ouest	Conseiller d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $
CÔTÉ, Stéphane L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM Président CCU - CM (fin 19 nov. 2015, 3 526 $/année)		30 556 $ 3 120 $	X 	 X	33 676 $	15 896 $
DUGAS, Éric L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
LAROCQUE, Christian L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $
LÉVESQUE-RENÉ, Jean-Dominic L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $
MARINACCI, Normand L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre CPC - CM		52 887 $ 11 753 $ 5 875 $	X	 X X	70 515 $	15 976 $
BOIVIN ROY, Karine Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseillère de la ville et membre CA Ville-Marie - CM Conseillère associée - CM Vice-présidente CEC - CM Présidente CCU - CM (fin 18 nov. 2015, 3 526 $/année) Présidente CCU - CA (fin 18 nov. 2015, 2 000 $/année) Mairesse suppl. d'arr. - CA (déc. 2014 - mars 2015, 825 $/quadrimestre)		70 095 $ 17 628 $ 11 753 $ 3 111 $ 1 764 $ 619 $	X	 X X X X X	104 970 $	15 976 $
CALDWELL, Éric Alan Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Membre CIG - CM (début 16 juin 2015, 5 875 $/année) Membre CDEUH - CM (début 16 juin 2015, 5 875 $/année) Président CCU - CM (fin 2 déc. 2015, 3 526 $/année) Membre du conseil d'agglomération - CG (fin 18 juin 2015, 10 999 $/année) Membre CSADM - CG (fin 18 juin 2015, max[1] 5 500 $/année) Maire suppl. d'arr. - CA (août - nov. 2015, 825 $/quadrimestre)		52 887 $ 3 203 $ 3 203 $ 3 246 $ 5 093 $ 550 $ 825 $	X X 	 X X X X X	69 007 $	15 976 $
CELZI, Richard Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Membre CFA - CM (fin 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CEC - CM Membre CSP - CG (début 20 août 2015) Maire suppl. d'arr. - CA (avril - juil. 2015, 825 $/quadrimestre) Membre régulier CCU - CA (fin 2 déc. 2015, 1 540 $/année) Membre CACMM - CMM	 Max[1] Max[2]	52 887 $ 3 702 $ 5 875 $ 5 500 $ 825 $ 1 418 $ 7 500 $	X 	 X X X X X X	77 707 $	15 976 $
LAVIGNE LALONDE, Laurence Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseillère de la ville - CM Vice-présidente CDEUH - CM (début 16 juin 2015, 11 753 $/année) Membre CFA - CM (fin 16 juin 2015, 5 875 $/année)		52 887 $ 6 408 $ 2 688 $	X 	 X X	61 983 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
MÉNARD, Réal Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre CENV - CMM	 Max[2]	52 887 $ 25 855 $ 41 722 $ 7 500 $	X	 X X X	127 964 $	15 976 $
DEGUIRE, Gilles Montréal-Nord	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CSADM - CG Membre du conseil - CMM Membre du comité exécutif - CMM Membre CACMM - CMM (max[2] 7 500 $ réduit à 0 $[5])	 Max[1]	52 887 $ 17 628 $ 10 999 $ 5 500 $ 10 000 $ 25 000 $ 0 $	X X X 	 X X X X	122 014 $	15 976 $
GIBEAU, Jean-Marc Montréal-Nord	Conseiller de la ville et membre CA Ville-Marie - CM Conseiller associé - CM Membre CPC - CM Membre CIG - CM Président CCU - CM (fin 13 nov. 2015, 3 526 $/année réduit à 2 006 $[4]) Président CCU - CA (fin 13 nov. 2015, 2 000 $/année réduit à 0 $[4])		70 095 $ 17 628 $ 5 875 $ 5 875 $ 2 006 $ 0 $	X	 X X X X X	101 479 $	15 976 $
Lo BIANCO, Sylvia Montréal-Nord	Conseillère d'arrondissement - CM Vice-présidente CDSDM - CM Membre CDEUH - CM		30 556 $ 11 753 $ 5 875 $	X	 X X	48 184 $	15 976 $
RICOURT, Monica Montréal-Nord	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CTTP - CM Membre CSP - CG	 Max[1]	30 556 $ 5 875 $ 5 500 $	X	 X X	41 931 $	15 976 $
ROSSI, Chantal Montréal-Nord	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Membre CDSDM - CM		52 887 $ 17 628 $ 5 875 $	X	 X X	76 390 $	15 976 $
CINQ-MARS, Marie Outremont	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre CCPS - CM Membre CEC - CM Membre du conseil - CMM		52 887 $ 11 753 $ 5 875 $ 5 875 $ 10 000 $	X X	 X X X 	86 390 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
FORGET, Céline Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $
GREMAUD, Jacqueline Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM Présidente CCU - CM (fin 17 nov. 2015, 3 526 $/année)		30 556 $ 3 101 $	X	 X	33 657 $	15 892 $
POLLAK, Mindy Outremont	Conseillère d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $
POTVIN, Marie Outremont *(Assermentée le 1er avril 2015)*	Conseillère d'arrondissement - CM (début 1er avril 2015, 30 556 $/année) Membre CEEDDGP - CM (début 25 mai 2015, 5 875 $/année) Membre CDEUH - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CCPS - CM (25 mai - 18 août 2015, 5 875 $/année)		23 022 $ 3 557 $ 2 189 $ 1 384 $	X	 X X X	30 152 $	11 933 $
BEIS, Dimitrios (Jim) Pierrefonds-Roxboro	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre CACMM - CMM	 Max[2]	52 887 $ 17 628 $ 41 722 $ 10 999 $ 7 500 $	X X 	 X X X	130 736 $	15 976 $
CLÉMENT-TALBOT, Catherine Pierrefonds-Roxboro	Conseillère de la ville - CM Membre CEEDDGP - CM Présidente CCU - CM Membre CPC - CM Membre CFA - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CSP - CG (fin 20 août 2015, max[1] 5 500 $/année) Membre du conseil - CMM Membre CENV - CMM	 Max[2]	52 887 $ 5 875 $ 3 526 $ 5 875 $ 2 189 $ 1 650 $ 10 000 $ 7 500 $	X X 	 X X X X X X	89 502 $	15 976 $
GIGNAC, Yves Pierrefonds-Roxboro	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CFA - CM		30 556 $ 5 875 $	X 	 X	36 431 $	15 976 $
McINTYRE, Justine Pierrefonds-Roxboro	Conseillère de la ville - CM Membre CFA - CM Membre CIG - CM (fin 24 mars 2015, 5 875 $/année) Membre CDSDM - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année)		52 887 $ 5 875 $ 1 336 $ 2 189 $	X 	 X X X	62 287 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
TROTTIER, Roger Pierrefonds-Roxboro	Conseiller d'arrondissement - CM		30 556 $	X		30 556 $	15 278 $
DÉCARIE, Suzanne Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Membre CTTP - CM Présidente CCI - CA		52 887 $ 17 628 $ 5 875 $ 3 501 $	X	 X X X	79 891 $	15 976 $
DÉZIEL, Gilles Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CEEDDGP - CM Membre CSP - CG	 Max[1]	30 556 $ 5 875 $ 5 500 $	X	 X X	41 931 $	15 976 $
GUAY, Richard Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM Conseiller associé - CM Membre CFA - CM Membre CDEUH - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CDSDM - CM (fin 18 août 2015, 5 875 $/année) Président CCU - CM (fin 30 nov. 2015, 3 526 $/année)		52 887 $ 17 628 $ 5 875 $ 2 189 $ 3 702 $ 3 227 $	X	 X X X X X	85 508 $	15 976 $
GUEDES, Manuel Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller d'arrondissement - CM Membre CCPS - CM Membre CEC - CM		30 556 $ 5 875 $ 5 875 $	X	 X X	42 306 $	15 976 $
PIERRE-ANTOINE, Nathalie Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère d'arrondissement - CM Membre CCPS - CM Membre CASTM - STM Membre CSAC, CRH, CGEDD - STM	 Max[3]	30 556 $ 5 875 $ 21 779 $ 5 250 $	X X	 X X	63 460 $	15 976 $
RAPANÀ, Giovanni Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseiller de la ville - CM Président CDEUH - CM (fin 18 août 2015, 17 628 $/année) Membre CPC - CM (fin 25 mai 2015, 5 875 $/année réduit à 0 $[5]) Membre CCPS - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CDSDM - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CLS - CMM	 Max[3]	52 887 $ 11 108 $ 0 $ 2 189 $ 2 189 $ 7 500 $	X	 X X X X X	75 873 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
ROULEAU, Chantal Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Conseillère de la ville - CM Mairesse d'arrondissement - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Membre CDEEMF - CMM (max[2] 7 500 $ réduit à max[2] 5 173 $[4])	Max[3]	52 887 $ 25 855 $ 41 722 $ 10 999 $ 10 000 $ 5 173 $	X X X 	 X X X	146 636 $	15 976 $
CROTEAU, François William Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CCU - CM (fin 8 déc. 2015, 3 526 $/année)		52 887 $ 25 855 $ 3 304 $	X 	 X X	82 046 $	15 976 $
DUCHESNE, Érika Rosemont–La Petite-Patrie	Conseillère de la ville - CM Vice-présidente CIG - CM (début 16 juin 2015, 11 753 $/année) Vice-présidente du conseil - CM (fin 16 juin 2015, 11 753 $/année)		52 887 $ 6 408 $ 5 377 $	X 	 X X	64 672 $	15 976 $
GADOURY, Marc-André Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Leader de l'opposition - CM (fin 6 août 2015, 17 628 $/année) Membre CPC - CM (fin 16 juin 2015, 5 875 $/année) Membre CEC - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CTTP - CM (début 18 août 2015, 5 875 $/année)		52 887 $ 10 529 $ 2 688 $ 2 189 $ 2 189 $	X 	 X X X X	70 482 $	15 976 $
LAVOIE, Guillaume Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Vice-président CFA - CM		52 887 $ 11 753 $	X 	 X	64 640 $	15 976 $
LIMOGES, François Rosemont–La Petite-Patrie	Conseiller de la ville - CM Vice-président CPC - CM (début 16 juin 2015, 11 753 $/année) Vice-président CSP - CG (fin 18 juin 2015, max[1] 10 999 $/année)		52 887 $ 6 408 $ 3 300 $	X 	 X X	62 595 $	15 976 $
BIRON, Michèle D. Saint-Laurent	Conseillère d'arrondissement - CA Présidente CCPS - CM Membre CEEDDGP - CM (fin 25 mai 2015, 5 875 $/année réduit à 0 $[5])		42 309 $ 17 628 $ 0 $	X 	 X X	59 937 $	15 976 $
COHEN, Maurice Saint-Laurent	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CTTP - CM Membre CDEUH - CM Président CCU - CM		42 309 $ 5 875 $ 5 875 $ 3 526 $	X 	 X X X	57 585 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
DeSOUSA, Alan Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CFA - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Membre du comité exécutif - CMM		52 887 $ 25 855 $ 17 628 $ 10 999 $ 10 000 $ 25 000 $	X X X 	 X X X	142 369 $	15 976 $
MIELE, Francesco Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM Leader de la majorité - CM Vice-président CPC - CM Membre CASTM - STM Président CGEDD - STM Vice-président CV - STM Membre Transgesco - STM	 Max[3] Max[3] Max[3]	52 887 $ 29 381 $ 11 753 $ 21 779 $ 3 000 $ 1 750 $ 1 750 $	X X 	 X X X X X	122 300 $	15 976 $
SALEM, Aref Saint-Laurent	Conseiller de la ville - CM Membre du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG Membre du conseil - CMM Membre CT - CMM	 Max[2]	52 887 $ 41 722 $ 10 999 $ 10 000 $ 7 500 $	X X X 	 X X	123 108 $	15 976 $
BATTISTA, Mario Saint-Léonard	Conseiller d'arrondissement - CA		41 279 $	X		41 279 $	15 976 $
BISSONNET, Michel Saint-Léonard	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Président CTTP - CM Membre CT - CMM	 Max[2]	52 887 $ 17 628 $ 17 628 $ 7 500 $	X 	 X X X	95 643 $	15 976 $
MOSCHELLA, Domenico Saint-Léonard *(Décédé le 23 juin 2015)*	Conseiller de la ville - CM (fin 23 juin 2015, 52 887 $/année)		25 212 $	X		25 212 $	7 616 $
PERRI, Dominic Saint-Léonard	Conseiller de la ville - CM Vice-président CEEDDGP - CM Membre CFA - CM Président CCU - CM (fin 26 nov. 2015, 3 526 $/année) Président CACMM - CMM	 Max[2]	52 887 $ 11 753 $ 5 875 $ 3 188 $ 15 000 $	X 	 X X X X	88 703 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
TREMBLAY, Lili-Anne Saint-Léonard	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CEC - CM Membre CDEUH - CM Membre CIG - CM		41 279 $ 5 875 $ 5 875 $ 5 875 $	X	 X X X	58 904 $	15 976 $
BRUNET, Marie-Eve Verdun	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CEEDDGP - CM Membre CDSDM - CM Membre CSP - CG Présidente CCSP - CA Présidente CDS - CA (2 199 $ réduit à 0 $[4]) Mairesse suppl. d'arr. - CA (janv. - avril 2015, 143 $/mois)	Max[1]	37 837 $ 5 875 $ 5 875 $ 5 500 $ 2 199 $ 0 $ 572 $	X	 X X X X X X	57 858 $	15 976 $
DOWNEY, Sterling Verdun	Conseiller de la ville - CM Membre CDSDM - CM		52 887 $ 5 875 $	X	 X	58 762 $	15 976 $
GAGNON, Luc Verdun	Conseiller d'arrondissement - CA Président CUH - CA		37 837 $ 2 199 $	X	 X	40 036 $	15 976 $
GAUTHIER, Manon Verdun	Conseillère de la ville - CM Membre du CE - CM Membre CIG - CM Présidente CRCC - CA Mairesse suppl. d'arr. - CA (mai - août 2015, 143 $/mois) Membre du conseil - CMM Vice-présidente CLS - CMM Membre CDEEMF - CMM (max[2] 7 500 $ réduit à 0 $[5])	Max[2]	52 887 $ 41 722 $ 5 875 $ 2 199 $ 572 $ 10 000 $ 12 500 $ 0 $	X X 	 X X X X X X	125 755 $	15 976 $
L'HEUREUX, Pierre Verdun	Conseiller d'arrondissement - CA Membre CTTP - CM Membre CCPS - CM Président CCU - CM (début 4 mars 2015, 3 526 $/année) Président CSLCP - CA Maire suppl. d'arr. - CA (sept. - déc. 2015, 143 $/mois)		37 837 $ 5 875 $ 5 875 $ 2 927 $ 2 199 $ 572 $	X	 X X X X X	55 285 $	15 976 $
MAUGER, Marie-Andrée Verdun	Conseillère d'arrondissement - CA Membre CIG - CM (début 24 mars 2015, 5 875 $/année) Présidente CEV - CA		37 837 $ 4 555 $ 2 199 $	X	 X X	44 591 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes		de base	additionnelle	Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
PARENTEAU, Jean-François Verdun	Conseiller de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Conseiller associé - CM Président CGPDELTP - CA Membre CASTM - STM (21 779 $ réduit à 11 441 $[4]) Président CSA - STM (max[3] 3 000 $ réduit à 0 $[4]) Membre CF, Transgesco - STM (max[3] 3 500 $ réduit à 0 $[4])		52 887 $ 17 628 $ 17 628 $ 2 199 $ 11 441 $ 0 $ 0 $	X	 X X X X X	101 783 $	15 976 $
BERGERON, Richard Ville-Marie	Conseiller de la ville - CM Membre du CE - CM Vice-président CIG - CM (début 25 mars 2015, 11 753 $/année) Président CIG - CM (fin 24 mars 2015, 17 628 $/année)		52 887 $ 41 722 $ 9 080 $ 4 009 $	X	 X X X	107 698 $	15 976 $
PLANTE, Valérie Ville-Marie	Conseillère de la ville - CM Vice-présidente du conseil - CM (début 16 juin 2015, 11 753 $/année) Vice-présidente CPC - CM (fin 16 juin 2015, 11 753 $/année) Membre CIG - CM (fin 16 juin 2015, 5 875 $/année) Mairesse suppl. d'arr. - CA		52 887 $ 6 408 $ 5 377 $ 2 688 $ 3 000 $	X	 X X X X	70 360 $	15 976 $
SHANAHAN, Steve Ville-Marie	Conseiller de la ville - CM Membre CTTP - CM (fin 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CDEUH - CM (fin 18 août 2015, 5 875 $/année) Vice-président CCU - CA (fin 18 nov. 2015, 1 000 $/année)		52 887 $ 3 702 $ 3 702 $ 882 $	X	 X X X	61 173 $	15 976 $
BENJAMIN, Frantz Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseiller de la ville - CM Président du conseil - CM Président CPC - CM		52 887 $ 41 722 $ 17 628 $	X	 X X	112 237 $	15 976 $
DEROS, Mary Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Membre CTTP - CM Membre CDSDM - CM (fin 18 août 2015, 5 875 $/année) Membre CPC - CM (début 25 mai 2015, 5 875 $/année) Membre CCPS - CM (fin 24 mai 2015, 5 875 $/année) Membre CDEUH - CM (début 24 août 2015, 5 875 $/année) Présidente CCU - CM (fin 3 nov. 2015, 3 526 $/année) Mairesse suppléante - CM (1 763 $/quadrimestre) Membre CT - CMM (max[2] 7 500 $ réduit à max[2] 5 469 $[4])	Max[2]	52 887 $ 17 628 $ 5 875 $ 3 702 $ 3 557 $ 2 318 $ 2 092 $ 2 966 $ 5 289 $ 5 469 $	X	 X X X X X X X X X	101 783 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

Nom / Arrondissement	Fonctions*	Rémunérations afférentes				Rémunération Totale **	Allocation de dépenses ***
				de base	additionnelle		
LEFEBVRE, Elsie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM Conseillère associée - CM Présidente CEEDDGP - CM		52 887 $ 17 628 $ 17 628 $	X	 X X	88 143 $	15 976 $
OUELLET, Sylvain Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseiller de la ville - CM Membre CEEDDGP - CM Membre CFA - CM (début 16 juin 2015, 5 875 $/année)		52 887 $ 5 875 $ 3 203 $	X	 X X	61 965 $	15 976 $
SAMSON, Anie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Conseillère de la ville - CM Maire d'arrondissement - CM Vice-présidente du CE - CM Membre du conseil d'agglomération - CG (10 999 $ réduit à 9 130 $[4]) Présidente CSP - CG (max[1] 16 499 $ réduit à 0 $[4])		52 887 $ 25 855 $ 58 764 $ 9 130 $ 0 $	X X 	 X X X	146 636 $	15 976 $

Rémunération des élus de la Ville de Montréal – Exercice 2015

NOTES EXPLICATIVES :

Fonctions* : La mention CM indique une fonction dont la rémunération est prévue dans le règlement 02-039 du conseil municipal. La mention CG indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement RCG 06-053 du conseil d'agglomération. La mention CA indique une fonction dont la rémunération est fixée dans un règlement d'un conseil d'arrondissement. Dans ces trois cas, la rémunération est payée par la Ville de Montréal. La mention CMM indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement 2006-37 de la Communauté métropolitaine de Montréal et payée par cet organisme. La mention STM indique une fonction dont la rémunération est fixée dans le règlement R-076 de la Société de transport de Montréal et payée par cet organisme.

Rémunération totale** : Dans le calcul de la rémunération totale, nous nous basons sur la rémunération maximum que l'élu peut recevoir pour chaque fonction, au cours de l'exercice 2015. La rémunération réellement perçue, au cours de l'exercice 2015, pourrait toutefois être moindre, notamment en raison de l'imposition de pénalités en cas d'absences non justifiées ou lorsque le nombre total de présences ne permet pas d'atteindre le maximum fixé, dans les cas où la rémunération est payable sur la base des présences.

Allocation de dépenses*** : La loi prévoit que le membre du conseil a droit à une allocation de dépenses équivalant à 50 % de sa rémunération, jusqu'à concurrence, pour l'exercice 2015, de 15 976 $. Toutes les allocations mentionnées dans ce tableau sont payées par la Ville de Montréal.

Dans tous les cas, le versement de la rémunération et des allocations de dépenses est effectué en conformité avec la réglementation applicable et les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, chapitre T-11.001).

NOTES :

1. Le règlement RCG 06-053 prévoit une rémunération de 825 $/séance, jusqu'à concurrence de 16 499 $/année, pour le président d'une commission permanente du conseil d'agglomération, 550 $/séance, jusqu'à concurrence de 10 999 $/année, pour le vice-président d'une telle commission, et 275 $/séance, jusqu'à concurrence de 5 500 $/année, pour le membre d'une telle commission.

2. Le règlement 2006-37 de la CMM prévoit que le président, le vice-président et le membre d'une commission permanente de la CMM reçoivent respectivement une rémunération annuelle de 10 000 $, 7 500 $ et 2 500 $. Ces fonctions donnent également droit à une rémunération de 500 $/séance, jusqu'à concurrence de 5 000 $/année.

3. Le règlement R-076 de la STM prévoit que les membres du conseil d'administration qui siègent sur un comité ou une commission de la Société reçoivent un jeton de présence de 175 $/réunion, jusqu'à concurrence de dix réunions par année, par comité ou commission. Le jeton de présence est de 300 $/réunion pour le membre qui préside le comité ou la commission.

4. La rémunération pour cette fonction a été réduite pour tenir compte de la rémunération maximale permise par la loi pour l'ensemble des fonctions occupées par ce membre.

5. En vertu du règlement 2006-37 de la CMM, lorsqu'un membre occupe plus d'une fonction particulière, il n'a droit qu'à une seule rémunération additionnelle, soit celle de la fonction comportant la rémunération la plus élevée.

6. En vertu de l'article 3 du Règlement sur le traitement des membres du conseil (02-039), un membre ne peut recevoir plus de 15 000 $ (indexé) lorsqu'il occupe plus d'une fonction comme membre, vice-président ou président d'une commission du conseil municipal. Une disposition équivalente est prévue dans le Règlement sur traitement des membres du conseil d'agglomération et des membres des commissions du conseil d'agglomération (RCG 06-053) à l'égard des fonctions au sein des commissions relevant du conseil d'agglomération.

7. Le montant exact de la réduction requise sera déterminé par la CMM et la STM, d'ici la fin de 2015, selon le nombre total de présences de ce membre au sein des commissions et comités de la CMM et de la STM.

8. En vertu du règlement RCA04 210012 de l'arrondissement de Verdun, un élu ne peut être rémunéré pour plus d'une présidence de commission.

LÉGENDE :

CA : Conseil d'arrondissement
CACMM : Commission de l'aménagement (Communauté métropolitaine de Montréal)
CASTM : Conseil d'administration de la Société de transport de Montréal
CCI : Comité de circulation (conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles)
CCPS : Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (conseil municipal)
CCSP : Commission de circulation et de la sécurité publique (conseil d'arrondissement de Verdun)
CCU : Comité consultatif d'urbanisme
CDEEMF : Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances (Communauté métropolitaine de Montréal)
CDEUH : Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation (conseil municipal)
CDS : Commission du développement social (conseil d'arrondissement de Verdun)
CDSDM : Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (conseil municipal)
CE : Comité exécutif de la Ville de Montréal
CEC : Commission sur l'examen des contrats (conseil municipal)
CEEDDGP : Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs (conseil municipal)
CENV : Commission de l'environnement (Communauté métropolitaine de Montréal)
CEV : Commission de l'environnement (conseil d'arrondissement de Verdun)
CF : Comité finances (Société de transport de Montréal)
CFA : Commission sur les finances et l'administration (conseil municipal)
CG : Conseil d'agglomération
CGEDD : Comité gouvernance, éthique et développement durable (Société de transport de Montréal)
CGPDELTP : Commission des grands projets, du développement économique local et des travaux publics (conseil d'arrondissement de Verdun)
CIG : Commission sur l'inspecteur général (conseil municipal)
CLS : Commission du logement social (Communauté métropolitaine de Montréal)
CM : Conseil municipal
CMM : Communauté métropolitaine de Montréal
CPC : Commission de la présidence du conseil (conseil municipal)
CRCC : Commission des relations avec les citoyens et des communications (conseil d'arrondissement de Verdun)
CRH : Comité ressources humaines (Société de transport de Montréal)
CSA : Comité suivi des actifs (Société de transport de Montréal)
CSAC : Comité service à la clientèle (Société de transport de Montréal)
CSADM : Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal (conseil d'agglomération)
CSLCP : Commission des sports, des loisirs, de la culture et du patrimoine (conseil d'arrondissement de Verdun)
CSP : Commission de la sécurité publique (conseil d'agglomération)
CT : Commission du transport (Communauté métropolitaine de Montréal)
CTTP : Commission sur le transport et les travaux publics (conseil municipal)
CUH : Commission de l'urbanisme et de l'habitation (conseil d'arrondissement de Verdun)
CV : Comité de vérification (Société de transport de Montréal)
Maire suppl. d'arr. : Maire suppléant d'arrondissement
STM : Société de transport de Montréal